

## MANIFESTE POUR LES ARTS

### DU CONTEUR ET DE L'ORALITÉ

« Les pratiques artistiques de la parole, si universellement adoptées en tous temps et en tous lieux, retrouvent aujourd'hui un espace d'expression.

Ce renouveau se manifeste à travers l'usage de la narration et du conte oral.

Il témoigne de ce besoin si important et non satisfait de raconter, d'entendre et de partager

des histoires. C'est un mouvement largement artistique qui apparaît aujourd'hui. Et bien qu'il se revendique souvent de l'héritage du passé, il s'agit

POUR

à l'évidence, d'un nouvel art de la parole qui se reformule et qui demeure encore largement en gestation. »

**Bruno De La Salle** « Plaidoyer pour les arts de la parole »

LES ARTS

DU CONTEUR

ET DE

L'ORALITÉ

**NOUS**, citoyens et acteurs de la culture engagés dans le domaine des arts du conteur et de l'oralité, **soutenons que** l'acte de se rassembler pour **entendre une personne raconter une histoire**, est un **besoin universel**

à la fois **SIMPLE et FONDAMENTAL**.

Nous affirmons que quand une personne raconte une histoire à une autre qui l'écoute, elles accomplissent ensemble un acte social constitutif de l'humanité.

Elles participent à la transmission et à l'enrichissement de la pensée et des langues, ainsi qu'à la circulation des connaissances, à l'éducation des individus et à la fondation des sociétés. Elles témoignent d'une vision collective et interrogative du monde où elles vivent.

Quand **une personne** raconte une histoire **à une autre** qui l'écoute, **elles accomplissent** en toute liberté un acte **politique, littéraire et poétique**, un acte **de création** ou de re-création du monde, aussi bien dans l'intimité que dans l'espace public.

Elles produisent un bien au **bénéfice de tous** sans distinction, ni discrimination. Elles contribuent également à **élever ce bien collectif** qu'est la parole, communément réduite à sa fonction utilitaire, à sa dimension germinative et constitutive de communautés.

**Conteurs et conteuses** transmettent et renouvellent sans cesse **les récits de la littérature orale**, qui sont par ailleurs une source permanente d'**inspiration pour la création contemporaine**. Ils les offrent en partage au plus grand nombre en fonction des situations où ils sont nécessaires et participent ainsi à la **circulation des œuvres**. Ils assument la responsabilité de leurs choix et de leurs paroles face à un public.

Ils renouvellent cet acte ancestral qui a donné naissance à la littérature et au théâtre.

« **Le renouveau du conte** » a été accompagné par des **bibliothèques**, des **collectivités territoriales**, des **réseaux d'éducation populaire**, des **médecins**, des **anthropologues** et des **ethnologues** qui, convaincus de l'**utilité publique des arts de la parole** et du récit, ont permis l'émergence d'artistes professionnels. Des **universités**, des **espaces internationaux** de coopération, des **lieux de formation**, et des **festivals** se sont également engagés dans ce mouvement.

**Des lieux ressources se sont structurés** autour de la **formation**, de la **création**, de la **production**, de la **diffusion**, de la **recherche** et de la **documentation**. De nouvelles générations de conteurs et de conteuses ont initié des rassemblements.

**Tous et toutes** se sont **mobilisés pour mieux faire connaître** et rendre plus visible **cet art** - à la fois frère et distinct des autres arts **du spectacle** - dans ses spécificités et sa diversité.

**Aujourd'hui** l'art du conteur conserve une dimension éminemment **populaire**. Il irrigue la **société** de manière invisible et puissante **dans un rapport** de territoire et **de proximité**. Il s'exerce à la fois dans le réseau de salles de spectacles et dans les lieux du quotidien.

Nous, acteurs de ce mouvement, réaffirmons la place des arts du conteur et de l'oralité dans le champ du spectacle vivant, ainsi que le besoin et l'urgence de cette pratique dans la société contemporaine.

**Nous invitons aujourd'hui les citoyens et responsables culturels qui partagent ces convictions à contribuer à leur manière au rayonnement des arts de la parole et du récit et à se joindre à nous en signant ce manifeste.**

Mondoral,

le Réseau National du Conte et des Arts de la Parole  
et l'Association Professionnelle des Artistes conteurs